

**En mars,  
participez  
aux réunions  
d'info du  
SNUipp**

## Sommaire

Page 1 Édito

Page 2 Action, service minimum.

Page 3 Samedi, solidarité, rentrée 2008.

Page 4 Rythmes scolaires.

Page 5 Entrevue F. Testu

Page 6 Maternelle, Mouvement 2008.

Page 7 CAPD du 31.01.08.

Page 8 RISTT, formation syndicale.

Directeur de la publication  
André TOUVIER  
**Mensuel : n° 186**  
Prix au numéro : 0,76 €  
N° de commission paritaire :  
0 510 S 07337  
Imprimé par Manograph La Seyne

Section départementale du SNUipp  
Immeuble Le Rond Point  
Av. Pierre et Marie Curie  
83160 LA VALETTE  
Tél: 04.94.20.87.33 Fax: 04.94.20.87.34  
E-mail : [snu83@snuipp.fr](mailto:snu83@snuipp.fr)  
Site : <http://83.snuipp.fr>

# Travailler plus... ... pour toujours moins

Le SNUipp-FSU aspire, plus que jamais, à toujours plus pour l'École de la réussite de tous les élèves : plus de moyens, plus de maîtres que de classe, plus de temps de concertation, des salaires plus élevés, une école plus ambitieuse...

Le Gouvernement est loin de nourrir les mêmes aspirations, et ne répond que par le moins : moins d'enseignants (11 200 postes supprimés à la rentrée prochaine), moins de moyens, moins d'heures d'enseignement pour les élèves, moins de laïcité, moins d'égalité, moins de droits, moins de formation, moins de maternelle, moins de respect, et toujours moins de dialogue social. En bref, moins d'École.

Quoi d'étonnant de la part d'un Gouvernement qui ne donne toujours plus qu'à ceux qui ont plus ? D'un Gouvernement qui met dans la rue tous ceux à qui il donne toujours moins ? D'un Gouvernement autoritariste qui, sous prétexte de « caisses vides », casse les Services Publics, dont cette École qui réussit malgré toutes les attaques qu'elle essuie depuis des années.

Une logique des « caisses vides » fidèlement relayée par l'Administration départementale, qui ne fait pas partir en formation spécialisée autant de psychologues scolaires et de directeurs d'établissements spécialisés dont nous avons besoin.

Malgré tout, nous restons plus que jamais attachés à cette École pour laquelle nous sommes par trois fois descendus dans la rue cette année. Une École qui ne peut exister qu'avec les moyens de la réussite.

Les moyens pour des salaires décentes, et non des heures supplémentaires distribuées durant les vacances.

Les moyens pour une prise en charge des élèves, de tous les élèves, par des enseignants formés, spécialisés, travaillant dans de bonnes conditions.

Une École ambitieuse, pensée sur le long terme, loin des effets d'annonce. Une École qui ne prend pas en charge la difficulté scolaire quinze jours par an. Une École défendue par les enseignants et par le SNUipp-FSU.

Une École dont la défense passe par une forte syndicalisation au SNUipp-FSU, pour porter encore plus fort et plus haut nos revendications.

L'avenir de l'École passera par là.



Bruno SUZANNA,  
Secrétaire Général  
du SNUipp-FSU du VAR

## Action

Après la grève du 24 janvier, construisons les suites



Page 2

## Rythmes

Entrevue avec F. Testu, invité au stage du SNUipp du 29 janvier à La Cadière.



Page 4

## CAPD

Le compte-rendu de la commission du 31 janvier.



Page 7

## Réunions

Les réunions d'info du SNUipp et la formation syndicale.



Page 8

# Forte mobilisation dans les écoles

**Le 24 janvier a marqué un temps fort qu'il convient d'amplifier encore pour se faire entendre.**

Plus de 50 % des enseignants des écoles maternelles et élémentaires étaient en grève le 24 janvier dernier. Dans le Var, 2 enseignants sur 3 ont suivi le mouvement. Une majorité de personnels des écoles interpellent à nouveau avec force, aux côtés des autres fonctionnaires, le gouvernement.

Les annonces du ministre de l'Éducation en matière de remise en cause des programmes, du système d'évaluation, de publication des

résultats école par école, de la remise en cause de la laïcité ou du droit de grève

**En l'absence de réponse gouvernementale, le SNUipp, avec la FSU proposera de nouvelles initiatives unitaires**

avec le service d'accueil minimum soulèvent inquiétudes et exaspération. Le report des opérations de carte scolaire après les élections municipales confirme la volonté du gouvernement de masquer en pleine campagne électorale les insuffisances d'un budget qui ne permet pas de faire face à la hausse du nombre d'élèves, de

mettre en place « Plus de maîtres que de classe » et d'améliorer la formation des enseignants.

Assurer la réussite de tous les élèves nécessite d'autres mesures : baisse des effectifs, meilleure scolarisation des élèves en

maternelle, développement de la formation continue, augmentation du temps de concertation, des aides aux élèves en difficulté (RASED) : il faut au contraire un budget ambitieux !

Alors que l'ampleur de ce mouvement exige du ministre des réponses tant en matière d'évolution du pouvoir d'achat que d'avenir du système éducatif, celui-ci se



borne à annoncer une mesure législative sur le droit de grève des enseignants. En l'absence de réponse gouvernementale, le SNUipp, avec la FSU proposera de nouvelles initiatives unitaires et apportent leur soutien aux initiatives communes aux salariés du public et du privé sur le pouvoir d'achat.



## Service minimum

**20 communes engagées dans le Var le 24 janvier. 36 élèves accueillis à La Seyne pour 450 places. Le fiasco annoncé s'est confirmé.**

Le ministre X. Darcos a tenté d'instaurer aux forceps un service minimum dans les écoles, cherchant à limiter la portée du droit de grève. Le SNUipp s'est opposé à cette remise en cause du droit de grève des enseignants des écoles. La FCPE a fait part de son attachement au droit de grève des fonctionnaires, de ses doutes et de ces interrogations : « Ne cherche-t-on pas à leurrer une fois de plus les parents d'élèves ? ».

Dans le Var, le fiasco annoncé s'est confirmé : impossible à mettre en place dans les plus grosses communes du département

(Toulon y a renoncé), cette mesure idéologique a été expérimentée dans 20 communes avec le « succès » que l'on connaît : 36 élèves accueillis à La Seyne pour 450 places... Le 31 janvier, les chiffres des 19 autres communes n'étaient toujours pas connus. C'est dire...

Le SNUipp a interpellé l'IA concernant les écoles ouvertes par des non grévistes et dans lesquelles des mairies ont quand même organisé des garderies. L'IA convient que des précisions doivent être apportées. Le ministre serait mieux inspiré de négocier plutôt que de vouloir passer en force.



**Syndiquez-vous  
au SNUipp-FSU !**

**L'envoi du bulletin du SNUipp-FSU du Var est préparé par des adhérent-es du syndicat qui viennent prêter main forte après la classe. Si vous souhaitez être informé-e des dates d'envoi des prochains bulletins pour apporter votre pierre à l'édifice, contactez le SNUipp au 04.94.20.87.33.**

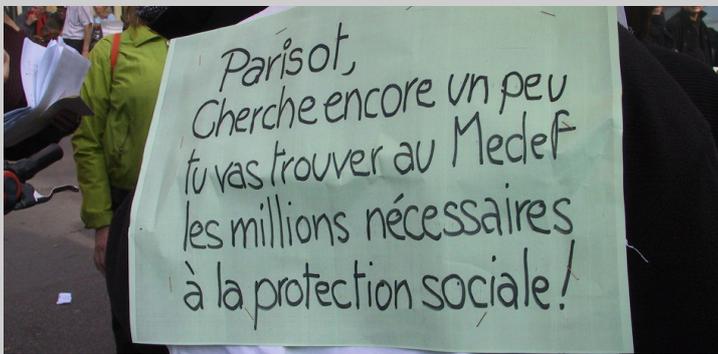


# Journée dite de "Solidarité"

**Le SNUipp rappelle une nouvelle fois son opposition à la Journée dite de Solidarité et dénonce l'appel à la délation. L'IA fait marche arrière sur ce dernier point.**

Travailler plus pour gagner quoi ? Pourquoi les salariés porteraient seuls la charge de la solidarité ? Comme l'an dernier, un préavis de grève couvrant les dates retenues dans toutes les circonscriptions a été déposé afin que les collègues ne souhaitent pas participer à cette mascarade soient couverts. Une première feuille d'émargement a été envoyée par les IEN aux écoles. Certains

tableaux portent encore la mention « REFUS DE PARTICIPATION » ! C'est un véritable appel à la délation que le SNUipp a dénoncé lors de la CAPD du 31 janvier dernier. Après avoir donné comme consigne de ne pas communiquer cette information à l'administration, l'IA du Var a entendu le SNUipp et a renvoyé une nouvelle enquête aux IEN sans la mention objet du conflit.



# Rentrée 2008

**9 postes redéployés des Alpes Maritimes vers le Var mais plusieurs dizaines de postes menacés.**



Le CTP Académique de janvier dernier a acté le redéploiement de 9 postes des Alpes Maritimes vers le Var pour la rentrée 2008. Cette disposition porte préjudice au département voisin tout en ne permettant pas d'amélioration sensible dans le Var.

Le SNUipp poursuit son travail préparatoire au CTP Départemental chargé d'étudier les

ouvertures et fermetures de classes pour septembre prochain. Plusieurs dizaines de fermetures seront vraisemblablement proposées par l'IA. On comprend dès lors la manipulation politique qui consiste à décaler le CTPD le 21 mars, après les élections municipales.

Si vous ne l'avez pas encore fait, envoyez au SNUipp les informations concernant votre école.

# Suppression du samedi matin

**Le SNUipp consulte la profession.**

Le ministère a fait connaître le texte proposé à la signature des organisations syndicales du premier degré sur les conséquences de la suppression du samedi matin. La décision du ministre de réduire la durée de la semaine scolaire de deux heures d'enseignement pour tous les élèves, ne peut résoudre, pour le SNUipp, les difficultés lourdes que rencontrent certains. Le SNUipp a participé à ces discussions menées à sa demande depuis le mois de novembre. Il est intervenu pour que les exigences de la profession en matière d'augmentation du temps consacré au travail en équipe, de prise en compte de l'alourdissement de la charge de travail, de liberté laissée aux équipes pédagogiques soient intégrées dans le dispositif. Le texte final, malgré ses insuffisances, porte la marque de ces interventions comme du résultat de l'enquête menée par le SNUipp « *Donnez votre avis* » à laquelle près de 20 000 collègues ont répondu. Ainsi le temps de travail en équipe, l'organisation, la mise en place des PPRE et des projets de

scolarisation des élèves en situation de handicap sont intégrés dans le temps de service. Le rôle du Conseil des maîtres est reconnu dans l'élaboration et la définition du dispositif. Pour autant toutes les questions que nous avons soulevées ne sont pas résolues. La mesure provoquera de fortes inégalités entre les écoles et entre les enseignants en fonction des secteurs géographiques. Dans le contexte budgétaire actuel, le dispositif « plus de maîtres que de classes », s'il est mentionné avec les maîtres surnuméraires, n'est pas relancé en particulier dans les zones d'éducation prioritaire, les menaces sur l'existence des missions des RASED et la formation continue ne sont pas écartées. En l'état, l'ensemble de ces mesures, ne répond pas aux besoins des écoles et aux attentes de la profession. Le SNUipp a décidé de consulter les enseignants des écoles avant de donner une réponse au ministre sur le texte proposé.



**Un Fenêtres sur Cours spécial consultation a été envoyé aux adhérent-es et dans les écoles.**

**L'enquête est aussi en ligne sur le site du SNUipp : <http://83.snuipp.fr>**

# Quels rythmes scolaires pour faire réussir nos élèves ?

*C'était le thème du stage syndical organisé par le SNUipp-FSU du Var le 29 janvier à La Cadière en présence de François Testu qui répond ici à quelques questions.*

## Pour le SNUipp

*L'aménagement du temps de l'enfant, le calendrier scolaire sont souvent établis en dehors des besoins et des rythmes des enfants. Ils se plient le plus souvent à l'organisation des territoires, du temps de travail des familles et des impératifs économiques. De plus en plus d'enfants ont des temps de présence dans les locaux de l'école très importants : ces temps doivent être aménagés pour permettre aux enfants de se reposer, de jouer, d'avoir des activités diversifiées. Le temps de l'enfant « hors temps scolaire » pose de nombreuses questions. Elles sont au carrefour des interventions associatives, des politiques des villes, de la loi sur l'égalité des chances (plan Borloo), des contrats éducatifs locaux. De plus, elles croisent celles du soutien et de l'accompagnement scolaire sur lesquels s'exerce une pression de plus en plus forte. Les attaques contre le service public d'éducation et les dégradations qu'elles produisent, exacerbent l'angoisse des parents concernant la réussite de leurs enfants. Dans cette situation un secteur de l'accompagnement scolaire marchand, de plus en plus agressif commercialement, se développe grâce à des facilités fiscales. Le SNUipp s'oppose à cette marchandisation qui aggrave les inégalités et le dualisme scolaire, affaiblissant de fait les missions de l'école.*

### Quelle est la journée idéale ?

C'est au cours de la journée qu'il faut revoir prioritairement, dans le respect des rythmes des vies des enfants, les aménagements du temps. Il n'existe pas de journée idéale. Actuellement la journée scolaire, notamment pour les plus jeunes (maternelle et début élémentaire), est trop longue. De plus, la répartition des activités au sein de cette journée n'est pas tout à fait judicieuse. Par ailleurs, cette journée ne respecte pas suffisamment le rythme veille-sommeil. Il est connu que les enfants de 6 à 7 ans ont plus besoin de dormir que ceux de 10 à 11 ans. Malgré ce dernier constat, dans certaines écoles, on fait rentrer à l'école tous les enfants dès 8 heures, quel que soit leur âge. En agissant ainsi, le réveil matinal est provoqué et le temps de sommeil de nuit est raccourci régulièrement. Ainsi, les enfants accumuleront une perte de sommeil et présenteront, en classe, des comportements peu adaptés pour apprendre. Si l'on pouvait organiser des rentrées plus tardives pour les plus jeunes : commencer à 9 h, voire à 9 h 15, aménager la période de midi et proposer une sortie plus tôt dans l'après-midi, une amélioration considérable serait apportée. Le contenu de la journée pourrait être mieux distribué en plaçant, aux bons moments, les activités sollicitantes (pas les disciplines). Ces activités ou ces apprentissages sollicitants sont présents dans toutes les disciplines. Un savant dosage reste à rechercher.

### Si l'on s'intéresse à la répartition matin - après-midi, doit-on respecter certaines spécificités ?

L'après-midi, en maternelle, au CP, au CE1, les efforts intellectuels, les investissements chez les jeunes sont moindres. Nos travaux permettent d'indiquer que la reprise de l'après-midi doit être occupée par des activités peu sollicitantes. Elles doivent être plus ludiques, plus d'entretien et de révision. Cela n'empêche pas de travailler véritablement et d'aborder toutes les disciplines sous cet éclairage. En revanche, dès le CM, l'après-midi scolaire peut être reconsidérée et vers 15 h - 16 h 30, quelques activités demandant une implication plus forte de la part de l'enfant peuvent être proposées. C'est pour cette raison que je ne suis pas très favorable au découpage de type matin : cartable, après-midi : sans cartable.

**François Testu est professeur de psychologie, doyen de l'UFR Arts et Sciences Humaines à l'Université F.Rabelais de Tours et président de la JPA.**

**Retrouvez plus d'infos sur le site : <http://83.snuipp.fr>**



**En formation syndicale à La Cadière**

## **Si la sortie de l'école était un peu plus précoce, quel type d'activité conseiller?**

En aucun cas, le jeune ne doit rester livré à lui-même et abandonné, ou même installé devant la télévision comme on peut le voir, aussi bien chez nous, que dans des pays limitrophes de la France. Nos données sont parfaitement claires : plus vous libérez de temps, plus vous augmentez la consommation de télévision. Les relais, qui doivent exister à la suite de l'école, mais aussi avant l'école, ne doivent pas dépendre de l'école. Il ne s'agit pas de faire une école bis, mais de proposer des activités d'éveil, des activités éducatives sous un autre éclairage. Si l'éducation est principalement inculquée par l'école, elle n'est cependant pas le monopole de l'école. Elle doit être assurée par tous ceux qui sont autour de l'école, à commencer par les parents mais aussi les mouvements associatifs, peut être par l'enfant lui-même, quand on lui donne la possibilité de s'exprimer. Il faut aussi lui laisser de la liberté sinon ce serait trop dur.

## **Le temps de travail à la maison, ne doit pas excéder quelle durée?**

Il doit être réduit au strict minimum. Si nous sommes efficaces pendant le temps de l'école, il n'y a plus besoin de travailler hors de l'école. Ces devoirs sont, par ailleurs, une source d'inégalité. En effet, certains parents peuvent accompagner le travail de leurs enfants, alors que d'autres ne s'en occupent pas, faute de temps ou de capacités. Malheureusement, avec l'évolution de notre société, les difficultés d'emploi, la recherche d'être le meilleur, la course aux leçons et aux devoirs est lancée.

## **Après le dîner, il y a le sommeil, si important.**

Respecter le sommeil est indispensable pour un développement harmonieux de l'enfant. De nuit, comme de jour. Celui de jour correspond à la sieste. Il est difficile de respecter le sommeil dans la mesure où nous sommes inégaux devant le sommeil où l'école s'adresse à des groupes. Nos travaux montrent plusieurs types de dormeurs : des grands dormeurs de nuit, des petits dormeurs de nuit, des grands dormeurs de jour, des petits dormeurs de sieste et toutes les combinaisons sont possibles. Le seul moyen efficace de respecter les rythmes de sommeil pour les enfants, est d'insister auprès des parents pour qu'ils s'assurent du bon sommeil de leur enfant donc de ne pas le faire coucher trop tard. Le manque régulier de sommeil influe sur les comportements subséquents en classe. Enfin, au cours du sommeil les enfants rêvent et constituent leur sphère affective et sexuelle.

## **On arrive au niveau de la semaine. Qu'en dire?**

Aménager la semaine scolaire est un faux problème. En tant que chercheur, je trouve que ce n'est pas sur cette période que doit

porter la réflexion. Jusqu'à ce jour, je n'ai pas encore trouvé de rythmes hebdomadaires. Nous avons bien mis en évidence des variations de l'activité intellectuelle et des comportements en classe, mais celles-ci sont totalement sous la dépendance de l'emploi du temps hebdomadaire et nous ne pouvons pas les qualifier de rythmes. Si le week-end dure une journée et demi, le lundi est un jour très perturbé. On observe alors des variations journalières différentes selon les enfants qui témoignent d'un phénomène de désynchronisation de la rythmicité habituellement rencontrée les autres jours de la semaine. En revanche, un week-end de deux jours se répercute chez certains, non seulement le lundi mais également le mardi matin. Ces fluctuations reflètent l'influence de l'emploi du temps hebdomadaire. Ce phénomène de désynchronisation, de déstabilisation de la rythmicité journalière habituelle des enfants, n'existe pas le jeudi qui suit le mercredi, jour de congé. Pourquoi ? Tout simplement parce que le mercredi, les enfants ne sont pas sous la coupe des adultes, ils vivent leur rythme, conçu certes par des adultes qui ont compris que les enfants devaient avoir une journée à eux. Si, à l'inverse, les jeunes vivent un mercredi où trop d'activités leur sont proposées, où ils n'ont aucun moment de liberté, leur rythmicité journalière témoignera également d'un processus de désynchronisation. Une étude conduite par un étudiant iranien a mis en évidence que le jour de perturbation pour les enfants de son pays était le samedi qui suit le congé du vendredi. C'est bien là la démonstration des effets spécifiques des emplois du temps sur la rythmicité.

## **Le débat mercredi ou samedi ne serait-il qu'un débat de parents?**

Les aménagements du temps ont souvent été conçus dans le seul intérêt des adultes. Il serait injuste de reprocher aux adultes d'avoir des besoins, mais il doit être admis que la réorganisation du temps hebdomadaire doit respecter la rythmicité de l'enfant. Ce n'est pas vrai quand la semaine de 4 jours « secs » est mise en place, sans rien autour. Nos résultats révèlent alors que la rythmicité journalière habituellement rencontrée est perturbée. Mais pourquoi vouloir s'attaquer à la semaine alors que la priorité consiste à alléger la journée, rentrer plus tard le matin en classe et proposer moins d'heures d'enseignement journalier ; alors que l'année est mal équilibrée et comporte des périodes difficiles ? Pour que des vacances aient un effet bénéfique, il est impératif qu'elles durent deux semaines. Et cela, quel que soit le lieu de vacances. L'enfant peut rester chez lui, faire une pause, oublier le réveil, le matin, avoir des réveils naturels à partir de la deuxième semaine de repos. Or, qu'observe-t-on aujourd'hui ? Un premier trimestre qui représente à peu près 40 % du temps scolaire, avec une coupure maigrichonne d'une semaine, à la Toussaint. Les dispositions ont été enfin prises pour l'allonger. En outre, il est



reconnu que l'école du samedi matin est un moment privilégié, où les performances sont moyennes, où les contacts entre élèves et enseignants sont bons où les parents peuvent venir rencontrer les enseignants. Le risque, avec la disparition du samedi matin, c'est de voir disparaître également ce climat serein d'échange. Enfin, si le déplacement est opéré sans précaution au mercredi matin, la suppression de la nuit de récupération supplémentaire, du mardi au mercredi, est supprimée. La libération du samedi matin peut être bénéfique pour les enfants dont les parents s'occupent beaucoup d'eux ou qui vivent dans des milieux bénéficiant de structures relais. Elle peut être très nocive et avoir des effets négatifs chez les enfants qui, une fois de plus, sont livrés à eux mêmes et qui ne bénéficieraient pas de structures d'accueil.

## **La pédagogie, c'est aussi susciter de l'intérêt, apporter une variété des approches... Est-ce suffisamment pratiqué?**

Je pense que l'école est momentanément attractive. Les enseignants, malgré toutes les difficultés matérielles qu'ils rencontrent, effectuent un bon travail et parviennent à intéresser l'enfant, à l'amener à la découverte, à l'action éducative. Honnêtement, ils exercent généralement leur métier avec beaucoup de compétences. (...) Je crois surtout que le frein à une bonne école, où l'enfant et l'enseignant peuvent pleinement s'épanouir est la non-reconnaissance du métier d'enseignant. Nous ne sommes pas à l'abri du risque de voir les enseignants assimilés à des technocrates pédagogiques livrés à des réformes multiples et contradictoires. Les enseignants ne peuvent pas tout faire. Ils ne peuvent pas assimiler en même temps, les évolutions pédagogiques, les nouvelles technologies... Aussi est-il nécessaire qu'ils y aient à leurs côtés, des co-éducateurs, des personnes qui travaillent sous leur autorité afin qu'au sein même de l'école une complémentarité s'instaure au niveau de l'intervention.

# La maternelle est la clé de la réussite au collège

Alors que la maternelle est attaquée (par le HCE, par Bentolila...), Bruno Suchaut montre que les apprentissages que l'on y fait sont déterminants.

"S'il est admis, au regard des comparaisons internationales, que les résultats des écoliers français sont moins satisfaisants qu'auparavant, rejeter la responsabilité de ce constat sur l'école maternelle est un raisonnement qui n'est pas validé scientifiquement. Alors que l'école maternelle est attaquée (par le HCE, par Alain Bentolila...), Bruno Suchaut fait plus que prendre sa défense : il montre que les apprentissages que l'on y fait sont déterminants : "La fréquentation de la maternelle procure un avantage pour la suite de la scolarité, tant sur le plan des acquisitions, qu'en termes de carrière scolaire en réduisant la probabilité de redoubler une classe, et notamment le CP. Les effets étant d'autant plus positifs que la scolarisation en maternelle a été longue". Les différences qui apparaissent entre les élèves dès la maternelle ne sont pas forcément dues à l'école. "L'origine sociale joue un rôle significatif". B. Suchaut identifie des compétences précises acquises en

maternelle et qui décident de l'avenir scolaire. " Les compétences dans l'acquisition de la langue écrite, dans la structuration du temps et dans la construction du nombre à la fin de l'école maternelle déterminent les capacités attentionnelles des élèves à l'entrée au cycle 3. Par ailleurs, ces capacités attentionnelles sont liées aux compétences en calcul mental qui elles-mêmes vont déterminer les futures acquisitions des élèves en numération et calcul à l'entrée au collège et, de façon indirecte, les compétences en compréhension. Ce dernier domaine étant central pour expliquer la réussite ou l'échec des élèves à l'entrée au collège... Les analyses montrent que les élèves sont d'autant plus armés à l'entrée au collège s'ils ont développé des compétences élevées dans certains apprentissages à l'école maternelle. Les activités numériques et la structuration du temps sont des domaines particulièrement importants à travailler. Le recours à des activités systématiques et structurées qui génèrent des effets transversaux et durables sur les acquisitions des élèves ne signifie pas pour autant que le programme de la maternelle doit être calqué sur celui de l'élémentaire. Des activités ludiques ou l'éducation musicale peuvent être considérés comme des vecteurs d'apprentissage particulièrement pertinents".

L'étude : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/24/03/99/PDF/08003.pdf>



Lu sur le site du Café pédagogique : [www.cafepedagogique.net](http://www.cafepedagogique.net)

## Mouvement 2008

Les premiers éléments de calendrier avant le bulletin « spécial Mouvement 2008 » du mois de mars.

Chaque année le SNUipp publie un bulletin « spécial Mouvement ». Pour 2008, le report des opérations administratives et les modifications dans la gestion de ces opérations poussent à décaler cette publication en mars.

**Pour chacune de ces étapes, vous pouvez compter sur vos élu-e-s du personnel du SNUipp**

### 1/ LA SAISIE DES VŒUX

Pour le Mouvement Principal, la saisie se fera du mercredi 2 avril au lundi 14 avril 2008 par internet.

### 2/ L'ACCUSE RECEPTION

Une fois la période de saisie clôturée, l'administration enverra le 17 avril 2008 un accusé/réception dans la boîte I-Prof de chaque participant permettant de visualiser les éléments du barème. Cette mesure constitue une avancée importante dans la vérification, par l'intéressé(e) lui-même, de son Mouvement. Jusqu'à cette date, **vous pouvez annuler un vœu ou votre participation au Mouvement** (pour les collègues nommés à Titre Définitif).

### 3/ MOUVEMENT PRINCIPAL

Le 6 mai se tient un groupe de travail chargé d'étudier les priorités accordées aux participant-e-s. Le 19 mai l'IA communiquera le projet de Mouvement aux élu-e-s du personnel. Le SNUipp tiendra une permanence téléphonique. **CAPD prévue Jeudi 29 Mai 2008 à 14h.** Permanence téléphonique au SNUipp.

### Permanences Mouvement du SNUipp

#### Mercredi 26 mars

La Valette au SNUipp 9h/12h  
La Seyne IUFM 8h30/13h

#### Jeudi 27 mars

La Seyne mat J.Zay 17h/18h  
Draguignan IUFM 12h/18h

#### Lundi 31 mars

Ste Maxime S.Fabre 16h/17h  
Toulon Mistral 17h/18h

#### Mercredi 1er avril

Brignoles Jaurès 1  
17h15/18h30

#### Mercredi 2 avril

La Valette au SNUipp 9h/12h  
La Seyne IUFM 10h/13h  
Draguignan IUFM 10h/13h

#### Jeudi 3 avril

Hyères Îles d'or 17h/18h

#### Vendredi 4 avril

Fréjus H Fabre 17h/18h

#### Du 7 au 11 avril (vacances)

La Valette au SNUipp  
10h/12h avec ordinateur mis à disposition.

### 4/ MOUVEMENT PARTICULIER

Un appel à candidature sur les postes à missions spécifiques restés vacants (direction, dir. spécialisée, postes spécialisés, IMF, CPC...) sera diffusé le 30 mai 2008. Les candidat(e)s devront formuler leurs vœux **avant le 6 juin 2008**. Les résultats de cet appel seront connus après le groupe de travail du 12 juin.

### 5/ MOUVEMENT COMPLEMENTAIRE

**Nouvelle saisie des vœux du 20 au 27 juin 2008, qui ne concerne que les collègues restés sans poste à l'issue du Mouvement principal.** Une nouvelle circulaire de l'IA sera publiée. Les élu(e)s du SNUipp tiendront une nouvelle série de permanences. **Résultats connus lors de la CAPD prévue le 8 juillet.**

### 6/ FIN DU MOUVEMENT

Les collègues sans affectation après le Mouvement complémentaire se voient attribuer un poste à titre provisoire lors de la CAPD prévue le 26 août. Les collègues en « surnombre » (toujours sans poste début septembre) sont affectés sur les postes qui deviennent vacants après la rentrée.

**Les premières affectations TRS 2008/09 seront connues lors d'un groupe de travail prévu le 12 juin.**

# CAPD du 31 janvier 2008

## Permutations, DEPS, direction d'école, DDEAS et questions diverses.

Cette CAPD s'est tenue une semaine après un mouvement de grève très suivi dans les fonctions publiques et notamment dans l'éducation nationale. Le SNUipp a rappelé que c'était la troisième fois depuis le mois de septembre qu'il appelait les enseignants des écoles à cesser le travail. Il a précisé que le report des opérations de carte scolaire après les élections municipales confirmait la volonté du

gouvernement de masquer en pleine campagne électorale les insuffisances du budget. Cette décision est scandaleuse à plus d'un titre : elle démontre une instrumentalisation de l'École Publique à des fins politiciennes ce que nous ne pouvons accepter, et aura des incidences lourdes sur le Mouvement 2008 : une grande partie des affectations ne seront pas connues avant la sortie des classes (lire page 6). Ce sera le

cas particulièrement pour les T1 et T2 qui ne connaîtront pas le niveau de leur classe avant la rentrée, les uns ne pouvant préparer sereinement leur première rentrée et les autres leur première inspection. Le SNUipp recueille chaque jour des dizaines de signatures d'enseignants varois demandant de revenir sur le calendrier proposé.

Alors que l'ampleur de ce

mouvement exige du ministre des réponses tant en matière d'évolution du pouvoir d'achat que d'avenir du système éducatif, le SNUipp a rappelé que celui-ci se borne à annoncer une mesure législative sur le droit de grève des enseignants. En l'absence de réponse gouvernementale, le SNUipp, avec la FSU proposera de nouvelles initiatives unitaires.

### Permutations 2008 et majoration de 500 pts

Les barèmes et validations des demandes de majorations exceptionnelles de 500 points (déjà étudiées en Groupe de Travail) pour les permutations (changement de département) ont été étudiés. Deux collègues varois bénéficieront d'une majoration de 500 points. Une centaine de collègues participent aux permutations informatisées dont les résultats seront connus fin mars 2008.

### Départs en stage DDEAS

5 candidatures pour la formation de directeur d'établissement spécialisé ont été reçues par l'IA (3 avis favorables et 2 avis défavorables). L'IA propose 2 départs en formation à Suresnes. Le SNUipp a insisté sur la nécessité de faire partir les 3 collègues ayant un avis favorable au regard des postes de directions spécialisées qui vont devenir vacants (7 postes). L'IA a opposé la question budgétaire pour maintenir sa proposition. Après une interruption de séance, les élu-e-s du personnel ont demandé que la CAPD se prononce pour qu'après les départs en stages CAPA-SH (prochaine CAPD), la possibilité d'étudier un troisième départ à Suresnes soit possible. L'IA ne s'y est pas opposé.

### Direction d'École

63 demandes d'inscription sur la liste d'aptitude : 55 avis favorables et 8 avis défavorables ont été rendus.

#### Les candidats inscrits :

ABELSADOR Olivier , ALLESIARDO Anne , AMARDEIL Neile , BADEL Chantal , BARTHONNET Christiane , BARTOLOMEI Jacques , BERTHIAUD David , BERTHON Claire , BINOIS Myriam , BORGNIS DESBORDES R. , BURGUY Florent , CARRIER CLERAMBAULT V. , CAYOL Christian , COLLET Laure , COULET-JULIEN Sylvie , CRAVEA Magali , DEBACKERE Aurore , DEJEAN Martine , DURAND GRECO Evelyne , ESCOLLE Marie-claude , FABRE Denis , FANGOUSE Louis , FLORENT Brigitte , FROGET Marianne , FROMENT Carole , GACHET Bernard , GALIGNE Sylvie , GUENET Marie Christine , GUIJARRO Delphine , JEAN Franck , JOURNO Michel , LAHAINE CONTE Geneviève , LEFOL Frédéric , LEMERCIER Christophe LUCAS Valérie , LUCCIONI Julie , MANSARD Marie-Hélène , MARTIN Eric , MAZZELLA-FISCHER Laetitia , MEYER Marie-Ange , MILLIASSEAU Ana-Paula , NORRITO Stéphanie , PARDINI Evelyne , PEREZ José-Paul , QUIQUANDON Magali , SEIGNEURGENS Isabelle , SELVA Florence , TAICLET Delphine , THOUVENOT Corinne , TODESCHINI Patricia , VENET Michèle , VERLEENE Christine , VIETTI Marie Paule , VIVAT Viviane , VOLPI Marie-Hélène .

### Départs en stage DEPS

7 candidatures pour la formation de psychologue scolaire ont été présentées. L'IA en a retenu 6 qu'il transmettra au centre d'Aix en Provence, chargé de la formation. L'Université déterminera parmi ces 6 candidatures celles qui seront finalement retenues pour suivre la formation. Le SNUipp a demandé que les demandes soient classées en fonction du barème ce que l'IA a refusé de faire.



**Syndiquez-vous  
au SNUipp-FSU !**

### Questions diverses

**Service Minimum d'Accueil** : 20 communes varoises ont envoyé à l'IA une lettre d'intention avant la grève du 24 janvier dernier afin d'organiser un service minimum. Le nombre d'élèves accueillis n'est pas encore connu. Le SNUipp a de nouveau dénoncé ce dispositif et questionné l'IA sur les écoles fonctionnant avec des non grévistes et qui ont pourtant accueilli des enfants avec du personnel communal. Pas de réponse de l'IA qui convient que des précisions doivent être apportées.

**Non remplacement** : l'IA a reconnu une situation difficile dans le département, particulièrement depuis début janvier. Les 280 remplaçants ne suffisent pas à répondre aux besoins. La brigade de formation continue a été sollicitée (au détriment de la formation et des décharges de direction). Au total, 15 % des absences n'auraient donc pas été remplacées, d'après l'IA. C'est le chiffre avancé depuis plusieurs années par le SNUipp : **une 100aine de classes varoises sans enseignant par jour !**

**Projets d'École** : le SNUipp a pointé les disparités de traitement entre circonscription. L'IA a fait état d'un calendrier général mais d'une certaine autonomie des circonscriptions.

**INEAT/EXEAT** : le SNUipp a souligné le décalage entre les pratiques des 2 départements de l'académie, les Alpes Maritimes ayant recruté sur la Liste Complémentaire du CRPE en plus des INEAT accordés. L'IA du Var entend poursuivre sa démarche exclusive en direction des INEAT.

**Journée de solidarité** : le demande du SNUipp a été entendu et l'appel à la délation concernant les refus de participation à cette pseudo journée de solidarité a été supprimé. Une nouvelle enquête a été envoyée aux IEN.

**NBI pour les CLIS** : l'IA a sollicité le service juridique du rectorat concernant le versement de la NBI aux collègues exerçant en CLIS sans être spécialisés (lire le dernier n° de Fenêtres sur Cours). 22 collègues sont concernés.

**EVS** : l'IA a rappelé la différenciation entre la gestion des postes et celle des personnels qui est elle même différente selon le statut des personnes. Une meilleure anticipation est nécessaire par respect de toutes et tous.

# REUNIONS D'INFORMATION SYNDICALE

**Ces demi-journées d'infos syndicale, organisées par le SNUipp sur le temps de travail, sont ouvertes à tous les collègues syndiqué(e)s ou non syndiqué(e)s. Choisissez la date et le lieu qui vous conviennent. Prévenez l'IEN 8 jours avant pour éviter toute complication.**

Comme chaque année, le SNUipp organise sur le temps de travail et dans tout le département des réunions d'information et de débat. Ces réunions sont une occasion supplémentaire de nous rencontrer, de discuter des questions de société, de l'actualité sociale et des

questions relatives à notre métier. Elles permettent de renforcer le rapport de force face à l'administration. Avec toute les luttes qu'il nous reste à mener (et à gagner !), ces réunions sont un point d'appui indispensable. Ensemble nous sommes plus forts !

## 1/2 JOURNEES D'INFO SYNDICALE

- Actualité, actions.
- Salaires.
- Samedi matin.
- Rentrée 2008.
- Mouvement.
- Questions diverses.

### 1/ C'est un droit !

Le décret du 28 mai 82 relatif à l'exercice du droit syndical dans la Fonction Publique prévoit explicitement ces réunions. Le décret du 12 juin 87, voté au Comité Technique Paritaire Ministériel, a obtenu l'accord des Ministres de l'Education Nationale et de la Fonction Publique. Il prévoit deux 1/2 journées par an dans les écoles. Les Inspecteurs d'Académie ont reçu une note ministérielle leur demandant de favoriser la tenue de telles réunions.

### 2/ Qui peut y participer ?

Tous les enseignant(e)s, directeurs, directrices, spécialisés, syndiqués ou non, titulaires, stagiaires ou liste complémentaire.

### 3/ Est-ce qu'on est payé ?

Cette demi-journée n'est pas une grève. C'est un droit. Elle est donc rémunérée.

### 4/ Qui doit-on prévenir ?

Le SNUipp a informé l'Inspecteur d'Académie. Chaque participant avertira son IEN au moins 8 jours avant la réunion et préviendra également les parents d'élèves.

### 5/ Les enfants doivent-ils être accueillis ?

**NON !** Prévenez le SNUipp de toute tentative de pression.

### Modèle de lettre aux parents d'élèves

Madame, Monsieur,  
Les droits relatifs à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique prévoient une heure mensuelle d'information syndicale sur le temps de travail ( Décret N° 82447 du 28.5.82 ).

Les enseignants ne sauraient être écartés de ce droit reconnu par ailleurs pour tous. Ce droit prend dans les écoles la forme de 2 demi-journées par an. Pour cette année scolaire, une demi-journée aura lieu le .....

Votre enfant n'aura donc pas classe ce jour-là.

Soyez persuadés que nous utiliserons ce temps à analyser au mieux les moyens de construire une école de qualité, assurant à tous le meilleur avenir.

Signature

### Modèle de lettre à l'IEN

NOM / Prénom : .....

Ecole : .....

à M(Mme) l'Inspecteur (trice) de l'Education Nationale, Circonscription de .....

En application des dispositions du décret 82-447 du 28 mai 82 relatif à l'exercice du droit syndical, j'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUipp/FSU, le ..... à .....

Date, Signature

## SAMEDI 8 MARS 2008

**LA SEYNE** (8h30 à 11h30)

Ecole élémentaire St Exupéry

**DRAGUIGNAN** (9h à 12h)

Complexe St Exupéry salle Malraux

**PUGET VILLE** (8h30 à 11h30)

Ecole élémentaire Leï cigalos

## SAMEDI 15 MARS 2008

**TOULON** (8h30 à 11h30)

Ecole élémentaire Debussy

**BRIGNOLES** (9h à 12h)

Ecole élémentaire Jaurès 1

**STE MAXIME** (8h30 à 11h30)

Ecole élémentaire Siméon Fabre

## SAMEDI 29 MARS 2008

**HYERES** (8h30 à 11h30)

Ecole élémentaire Les îles d'or

**ST MAXIMIN** (9h à 12h)

Ecole élémentaire Jean Moulin

**LE CASTELLET** (8h30 à 11h30)

Ecole élémentaire du Plan du Castellet



# Formation syndicale du SNUipp dans le Var

**il est encore temps de s'inscrire.**

Le SNUipp poursuit ses stages de formation syndicale. Après « l'histoire du syndicalisme », « la maternelle » et « les rythmes scolaires » d'autres stages, sur les thèmes de la ruralité et sur les Réseaux Ambition Réussite ainsi que des Conseils Syndicaux Extraordinaires de circonscription restent à venir. N'hésitez pas, venez nombreux, quel que soit votre poste ou votre statut (titulaire ou stagiaire) : nous avons droit à 12 jours de formation syndicale par an.

Pour s'inscrire, rien de plus simple: téléphonez au SNUipp au 04 94 20 87 33. **Attention, pensez au délai d'inscription !**

<u>Dates</u>	<u>Stages</u>	<u>lieux</u>	<u>Dates limites d'inscription</u>
28 mars	L'école rurale, ses spécificités.	Montferrat	Jeu 28 février
29 avril	Militer au SNUipp dans la circo. de Carqueiranne	Zunino 2 La Garde	Mardi 22 avril
29 avril	Militer au SNUipp dans la circo. de St Maximin	J. Moulin St Maximin	Mardi 22 avril
6 mai	Éducation prioritaire, l'ambition d'une vraie réussite	Maternelle J. Zay La Seyne	Samedi 5 avril
3 juin	Militer au SNUipp dans la circo. des Arcs	Maternelle R. Char au Luc	Mardi 27 mai